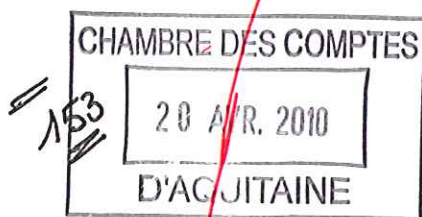




ARÈS, 16 avril 2010



**Monsieur le Président de la CHAMBRE  
REGIONALE DES COMPTES D'AQUITAINE  
3, place des Grands Hommes  
CS 30059  
33064 BORDEAUX CEDEX**

Direction Générale des Services  
JGP/VT

V. réf. FP/ROP 033003011

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu m'adresser le 9 avril 2010, le rapport d'observations définitives rédigé après le jugement des comptes de la commune de 2004 à 2007 et l'examen de la gestion depuis 2004.

La lecture de ce rapport confidentiel n'attire pas de remarque particulière de ma part.

Je vous confirme que les remarques faites sur les remboursements de l'assurance, suite à l'incendie de la salle polyvalente, n'avaient pas pour but de fausser les résultats ni la sincérité du budget mais au contraire que les fonds reçus ne soient utilisés qu'à la reconstruction de la future salle. Les écritures ont bien été régularisées à la suite de l'intervention de la Chambre et les fonds imputés à l'opération de construction de la nouvelle salle.

Vous remerciant de l'esprit de collaboration prévalant dans cette démarche,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.



**Le Maire,**

**J.G. PERRIERE**